

# Fiche signalétique



CARBURÉACTEUR B



## 1. Identification du produit et de l'entreprise

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>Nom du produit</b>   | : CARBURÉACTEUR B   |
| <b>Synonyme</b>         | : Carburéacteur B; carburéacteur B DI; JP-4; carburéacteur F-40; NATO F-40; carburéacteur Jet B, carburéacteur de type coupe large (CAN/CGSB-3.22).               |
| <b>Code</b>             | : W219, SAP: 150, 151, 152  |
| <b>Utilisations</b>     | : Carburant pour turboréacteur. Peut contenir un additif antigivre de circuit de carburant.   |
| <b>Manufacturier</b>    | : PETRO-CANADA<br>C.P. Box 2844<br>150 – 6th Avenue South-West<br>Calgary, (Alberta)<br>T2P 3E3   |
| <b>En cas d'urgence</b> | : Petro-Canada : 403-296-3000<br>Centre canadien d'urgence transport CANUTEC : 613-996-6666<br>Numéro des centres antipoison : Consulter l'annuaire téléphonique. |

## 2. Identification des dangers

|   |   |
|---|---|
| <b>État physique</b>                        | : Liquide clair.  |
| <b>Odeur</b>                                | : Essencée.   |
| <b>SIMDUT (Canada)</b>                      | :  <br>Classe B-2: Liquide inflammable<br>Classe D-2A: Matières causant d'autres effets toxiques (TRÈS TOXIQUE).<br>Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).   |
| <b>Statut OSHA/HCS</b>                      | : Ce produit est considéré dangereux selon la norme OSHA sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200).  |
| <b>Vue d'ensemble des urgences</b>          | : DANGER!<br><br>VAPEUR ET LIQUIDE HAUTEMENT INFLAMMABLES. INFLAMMABLE. LA VAPEUR PEUT PROVOQUER UN INCENDIE INSTANTANÉ. PROVOQUE UNE IRRITATION DE LA PEAU. RISQUE DE CANCER - CONTIENT UNE SUBSTANCE QUI PEUT PROVOQUER LE CANCER. RISQUE DE DÉFICIENCE CONGÉNITALE POSSIBLE - CONTIENT UNE SUBSTANCE SUSCEPTIBLE DE CAUSER DES MALFORMATIONS, D'APRÈS DES DONNÉES OBTENUES SUR DES ANIMAUX.<br><br>Liquide extrêmement inflammable. Irritant pour la peau. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Contient des substances pouvant causer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition. Selon des études menées sur des animaux, ce produit contient des substances qui pourraient causer des malformations congénitales. Éviter l'exposition durant une grossesse. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver abondamment après usage. |
| <b>Voies d'absorption</b>                   | : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.   |
| <b>Effets aigus potentiels sur la santé</b> |   |
| <b>Inhalation</b>                           | : L'inhalation de ce produit peut causer une irritation des voies respiratoires et peut causer une dépression du système nerveux central accompagnée de symptômes tels que de la faiblesse, des étourdissements, des troubles d'élocution, de la somnolence, des pertes de conscience. En cas de surexposition prolongée, l'inhalation de ce produit peut causer le coma et la mort.  |
| <b>Ingestion</b>                            | : L'ingestion de ce produit peut causer une irritation gastro-intestinale. L'aspiration de ce produit peut entraîner une irritation ou des brûlures graves aux voies respiratoires.   |
| <b>Peau</b>                                 | : Irritant pour la peau.  |
| <b>Yeux</b>                                 | : Peut causer une irritation des yeux.  |

## 2 . Identification des dangers

### Effets chroniques potentiels sur la santé

|   |   |
|---|---|
| <b>Effets chroniques</b>                                    | : Aucun effet important ou danger critique connu.   |
| <b>Cancérogénicité</b>                                      | : Contient des substances pouvant causer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.               |
| <b>Mutagénicité</b>   | : Aucun effet important ou danger critique connu.   |
| <b>Tératogénicité</b>                                       | : Selon des études menées sur des animaux, ce produit contient des substances qui pourraient causer des malformations congénitales. |
| <b>Effets sur le développement</b>                          | : Aucun effet important ou danger critique connu.   |
| <b>Effets sur la fertilité</b>                              | : Aucun effet important ou danger critique connu.   |
| <b>Conditions médicales aggravées par une surexposition</b> | : Une exposition répétée de la peau peut entraîner une destruction locale, ou une dermatose.  |

Voir Information toxicologique (section 11)

## 3 . Information sur les composants

| <u>Nom</u>   | <u>Numéro CAS</u> | <u>%</u>   |
|--|-------------------|------------|
| Mélange complexe d'hydrocarbures dérivés du pétrole (C6-C14)   | 64741-41-9        | 60 - 100   |
| Benzène  | 71-43-2           | 0.1 - 0.5  |
| Additif antigivre de circuit de carburant. (si adjuté**): (Éther de diéthylène glycol et de monométhyle) | 111-77-3          | 0.1 - 0.15 |
| Additifs antistatique, antioxydant, inhibiteur de rouille et désactivateur de métaux                     | Non applicable    | < 0.1      |

\*\*Veuillez noter que les carburateurs Jet B DI, JP-4, Jet F-40 et NATO F-40 contiennent tous un additif antigivre de circuit de carburant. inhibiteur de rouille

**Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.**

## 4 . Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| <b>Contact avec les yeux</b>     | : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement.   |
| <b>Contact avec la peau</b>      | : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement.   |
| <b>Inhalation</b>                | : Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.  |
| <b>Ingestion</b>                 | : Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.  |
| <b>Protection des sauveteurs</b> | : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. |
| <b>Note au médecin traitant</b>  | : Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.  |

## 5 . Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Liquide inflammable (NFPA).
- Moyens d'extinction**
- Utilisables** : Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO<sub>2</sub>, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.
- Non utilisables** : NE PAS utiliser de jet d'eau.
- Dangers spéciaux en cas d'exposition** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
- Produits de la combustion** : Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>), oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), oxydes de soufre (SO<sub>x</sub>), aldéhydes, cétones, fumée et vapeurs irritantes comme produits d'une combustion incomplète.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
- Remarque spéciale sur les risques d'incendie** : Inflammable en présence de flammes nues, d'étincelles et de chaleur. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air; elles peuvent se déplacer sur une distance considérable vers les sources d'inflammation et provoquer un retour de flammes. Ce produit peut accumuler une charge statique et s'enflammer. Peut s'accumuler dans des espaces clos.
- Remarque spéciale sur les risques d'explosion** : Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.

## 6 . Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)
- Méthodes de nettoyage**
- Petit déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
- Grand déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations par l'amont. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

## 7 . Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

### Manutention

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Éviter l'exposition durant une grossesse. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Utilisez les outils sans étincelage. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

### Entreposage

: Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. S'assurer que les contenants entreposés sont mis à la terre ou mis à la masse.

## 8 . Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

| Ingredient | Limites d'exposition   |
|------------|--|
| Benzène    | <b>ACGIH TLV (États-Unis). Absorbé par la peau.</b><br>TWA: 0.5 ppm 8 heure(s).<br>STEL: 2.5 ppm 15 minute(s). |

**Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.**

### Procédures de surveillance recommandées

: Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un examen des personnes et de l'atmosphère sur le lieu de travail ou d'effectuer un contrôle biologique pour déterminer l'efficacité de la ventilation, définir d'autres mesures de contrôle, et/ou statuer sur la nécessité d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires.

### Mesures techniques

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

### Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

### Protection individuelle

## 8 . Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

- Respiratoire** : Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu. Recommandé: Un appareil de protection respiratoire à épuration d'air muni de cartouches chimiques ou d'un boîtier filtrant approuvés par le NIOSH contre les vapeurs organiques peut être utilisé dans certains cas si les concentrations de contaminants atmosphériques risquent de dépasser les limites d'exposition. La protection offerte par un appareil de protection respiratoire à épuration d'air est limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il y a un risque de dégagement non contrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre situation où un respirateur à épuration d'air peut ne pas assurer une protection suffisante.
- Mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Recommandé: alcool polyvinylique (PVAL), Viton. Informez-vous auprès de votre fournisseur d'équipement de protection individuelle pour connaître le temps de protection offert et le type de gants le mieux adapté à vos besoins. Il est à noter que peu importe leur degré d'imperméabilité, tout type de matériel va éventuellement devenir perméable aux produits chimiques. Il est donc important de vérifier régulièrement l'état de ses gants de protection. Aux premiers signes de durcissement ou de fissure du matériel, ils devraient être changés.
- Yeux** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée ou aux poussières.
- Peau** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Contrôle de l'action des agents d'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

## 9 . Propriétés physico-chimiques

- État physique** : Liquide clair.
- Point d'éclair** : Coupe fermée: -31°C (-23.8°F) [NFPA]
- Température d'auto-inflammation** : 240°C (464°F) [NFPA]
- Limites d'inflammabilité** : Seuil minimal: 1.3% [NFPA]  
Seuil maximal: 8% [NFPA]
- Couleur** : Clair et incolore.
- Odeur** : Essencée.
- Seuil de l'odeur** : Non disponible.
- pH** : Non disponible.
- Point d'ébullition/condensation** : 50 à 270°C (122 à 518°F)
- Point de fusion/congélation** : Non disponible.
- Densité relative** : 0.75 à 0.8 kg/L @ 15°C (59°F)
- Pression de vapeur** : 21.1 kPa (158 mm Hg) @ 37.8°C (100°F)
- Densité de vapeur** : 3.5 [Air = 1]
- Volatilité** : Non disponible.
- Vitesse d'évaporation** : Non disponible.

## 9 . Propriétés physico-chimiques

|                           |  |
|---------------------------|--|
| <b>Viscosité</b>          | : Non disponible.  |
| <b>Point d'écoulement</b> | : Freezing point: <-51°C (<-60°F) for all types of Jet B including F40                                       |
| <b>Solubilité</b>         | : Insoluble dans l'eau. Partiellement miscible dans les alcools. Miscible avec les autre solvant de pétrole. |

## 10 . Stabilité du produit et réactivité

|  |   |
|--|---|
| <b>Stabilité chimique</b>                  | : Le produit est stable.  |
| <b>Polymérisation Dangereuse</b>           | : Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.                          |
| <b>Matières à éviter</b>                   | : Réactif avec agents oxydants, diborane et composés halogènes.   |
| <b>Produits de décomposition dangereux</b> | : Susceptible de dégager des COx, NOx, SOx, aldéhydes, cétones, fumées et vapeurs irritantes, en présence de chaleur jusqu'à décomposition. |

## 11 . Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë

| <b>Nom du produit ou de l'ingrédient</b>                     | <b>Résultat</b> | <b>Espèces</b> | <b>Dosage</b>            | <b>Exposition</b> |
|--|-----------------|----------------|--------------------------|-------------------|
| Mélange complexe d'hydrocarbures dérivés du pétrole (C6-C14) | DL50 Cutané     | Lapin          | >2000 mg/kg              | -                 |
| Éther de diéthylèneglycol et de monométhyle                  | DL50 Orale      | Rat            | >5000 mg/kg              | -                 |
|  | DL50 Cutané     | Lapin          | >2000 mg/kg              | -                 |
| Benzène  | DL50 Orale      | Rat            | 4000 mg/kg               | -                 |
|  | CL50 Inhalation | Rat            | >50000 mg/m <sup>3</sup> | 4 heures          |
|  | Vapeur          |                |                          |                   |
| Benzène  | DL50 Cutané     | Lapin          | >9400 mg/kg              | -                 |
|  | DL50 Orale      | Rat            | 930 mg/kg                | -                 |
|  | CL50 Inhalation | Rat            | 13200 ppm                | 4 heures          |
| Vapeur   |                 |                |                          |                   |

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Toxicité chronique

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Irritation/Corrosion

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Sensibilisant

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Cancérogénicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Classification

| <b>Nom du produit ou de l'ingrédient</b>                     | <b>ACGIH</b> | <b>CIRC</b> | <b>EPA</b> | <b>NIOSH</b> | <b>NTP</b> | <b>OSHA</b> |
|--|--------------|-------------|------------|--------------|------------|-------------|
| Mélange complexe d'hydrocarbures dérivés du pétrole (C6-C14) | -            | 2A          | -          | -            | -          | -           |
| Benzène  | A1           | 1           | A          | +            | Prouvé.    | +           |

### Mutagénicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Tératogénicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

## 12 . Informations écotoxicologiques

**Effets sur l'environnement** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Écotoxicité en milieu aquatique

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Biodégradabilité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.


## 13 . Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

**Élimination des déchets** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

## 14 . Informations relatives au transport

| Informations réglementaires | Numéro NU       | Nom d'expédition correct | Classes         | GE* | Étiquette   | Autres informations |
|-----------------------------|-----------------|--------------------------|-----------------|-----|---|---------------------|
| Classification pour le TMD  | UN1863          | CARBURÉACTEUR            | 3               | II  |  | -                   |
| Classification pour le DOT  | Non disponible. | Non disponible.          | Non disponible. | -   |   | -                   |

GE\* : Groupe d'emballage

## 15 . Informations réglementaires

### États-Unis

**Classification HCS** : Liquide inflammable  
Substance irritante  
Cancérogène

### Canada

**SIMDUT (Canada)** : Classe B-2: Liquide inflammable  
Classe D-2A: Matières causant d'autres effets toxiques (TRÈS TOXIQUE).  
Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

### Réglementations Internationales

**Inventaire du Canada** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Inventaire d'Europe** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

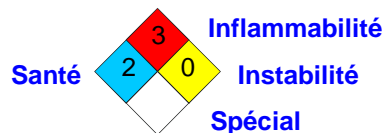
## 16 . Autres informations

**Renseignements à indiquer sur l'étiquette** : VAPEUR ET LIQUIDE HAUTEMENT INFLAMMABLES. INFLAMMABLE. LA VAPEUR PEUT PROVOQUER UN INCENDIE INSTANTANÉ. PROVOQUE UNE IRRITATION DE LA PEAU. RISQUE DE CANCER - CONTIENT UNE SUBSTANCE QUI PEUT PROVOQUER LE CANCER. RISQUE DE DÉFICIENCE CONGÉNITALE POSSIBLE - CONTIENT UNE SUBSTANCE SUSCEPTIBLE DE CAUSER DES MALFORMATIONS, D'APRÈS DES DONNÉES OBTENUES SUR DES ANIMAUX.

**Hazardous Material Information System (États-Unis)** :

|                         |   |   |
|-------------------------|---|---|
| Santé                   | * | 2 |
| Inflammabilité          |   | 3 |
| Risques physiques       |   | 0 |
| Protection individuelle |   | H |

**National Fire Protection Association (États-Unis)** :



**Références** : Disponible sur demande.  
TM/MC Marque de commerce de Petro-Canada - Trademark

**Date d'impression** : 12/7/2009.

**Date d'édition** : 7 Décembre 2009

**Date de publication précédente** : Aucune validation antérieure.

**Nom du responsable** : Product Safety - DSR

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

**Pour obtenir des exemplaires de FS** : Internet: [www.petro-canada.ca/fichessignaletiques](http://www.petro-canada.ca/fichessignaletiques)

Au Canada: téléphone: 1-800-668-0220; télécopieur: 1-800-837-1228

Pour de l'information sur la prévention reliée aux produits: (905) 804-4752

### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.